

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 février 2020
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 1^{er} novembre 2019, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Président du Comité
du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution
751 (1992) sur la Somalie**

**Lettre datée du 27 septembre 2019, adressée au Président
du Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution
751 (1992) sur la Somalie par le Groupe d'experts sur la Somalie**

Rectificatif**1. Paragraphe 159, troisième phrase**

La troisième phrase *doit se lire comme suit* :

Le Groupe d'experts a également reçu des photographies montrant une arme à dispersion, trouvée non explosée le 2 mars 2019 sur les lieux de l'attaque d'un pylône d'Ormouud, dans le district d'El Wak (région du Gedo)¹³⁰.

2. Note de bas de page 130

La note de bas de page 130 *doit se lire comme suit* :

Lors d'une réunion tenue avec le Groupe d'experts le 19 septembre 2019, une photographie a été montrée au commandant de l'armée de l'air kényane, qui a déclaré qu'il ne reconnaissait pas l'arme en question.

